

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 11
Nombre de Membres votants : 11

Date de la convocation : 02 décembre 2022
Convocation affichée le : 02 décembre 2022
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-deux, le 08 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle du conseil à la Mairie sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Marie-Christine NOSLAND — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Franck SAMSON — Jean-Pierre BATAIS — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Franck SAMSON — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Frédéric CHEVILLON

Pouvoir : Virginie ROBIOU pour Dominique ABALAIN, Séverine LEBRUN pour Jean-Pierre BATAIS, Frédéric CHEVILLON pour Christian DARTOIS

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

| | |
|---------------------------------------|--|
| Délibération 2022/74 | Convention avec la CAF et les collectivités |
|---------------------------------------|--|

La Convention Territoriale Globale constitue le nouveau cadre contractuel entre la CAF et les collectivités. Elle garantit, aux collectivités signataires, l'accompagnement de la CAF et la possibilité de cofinancement, la poursuite des financements des contrats enfance Jeunesse 5CEJ qui sont désormais versés aux gestionnaires d'équipements cofinancés par les collectivités. (Vu la convention)

Après délibération le conseil vote à main levée 10 Pour , 1 Abstention

D'autoriser Le Maire à signer la convention et tous autres documents s'y rapportant

Le MAIRE
Loïc COMMEUREUC

